

DOSSIER DE PRESSE

Conseil communautaire

Jeudi 20 juin 2019

Contact presse : Yohan Letertre
Attaché de presse ■ Cabinet du Président
y.letertre@agglo-pvm.fr ■ Tél. : 01 60 37 24 11

www.agglo-pvm.fr



Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Ordre du jour du Conseil communautaire

- 1) Désignation du représentant de la CAPVM au sein de l'assemblée générale du GIP « ID 77 »
- 2) Désignation des représentants de la CAPVM pour siéger à l'assemblée générale de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF)
- 3) Adhésion de la CAPVM à l'association Réserves Naturelles de France (RNF) et désignation des représentants
- 4) Compte de gestion et compte administratif du budget principal pour l'exercice 2018**
- 5) Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal pour l'exercice 2018
- 6) Compte de gestion et compte administratif du budget annexe Assainissement Val Maubuée pour l'exercice 2018
- 7) Affectation du résultat d'exploitation du budget annexe Assainissement Val Maubuée pour l'exercice 2018
- 8) Compte de gestion et compte administratif du budget annexe Assainissement Marne et Chantereine pour l'exercice 2018
- 9) Affectation du résultat d'exploitation du budget annexe assainissement Marne et Chantereine pour l'exercice 2018
- 10) Compte de gestion et compte administratif du budget annexe Assainissement Brie Francilienne pour l'exercice 2018
- 11) Affectation du résultat d'exploitation du budget annexe Assainissement Brie Francilienne pour l'exercice 2018
- 12) Compte de gestion et compte administratif du budget annexe Eau pour l'exercice 2018
- 13) Affectation du résultat d'exploitation du budget annexe Eau pour l'exercice 2018
- 14) Compte de gestion et compte administratif du budget annexe Restaurant communautaire pour l'exercice 2018

- 15) Affectation du résultat de fonctionnement du budget annexe Restaurant communautaire pour l'exercice 2018
- 16) Compte de gestion et compte administratif du budget annexe Immeuble de rapport pour l'exercice 2018
- 17) Affectation du résultat de fonctionnement du budget annexe Immeuble de rapport pour l'exercice 2018
- 18) Compte de gestion et compte administratif du budget annexe Canalisation Transport pour l'exercice 2018
- 19) Affectation du résultat d'exploitation du budget annexe Canalisation Transport pour l'exercice 2018
- 20) Compte de gestion et compte administratif du budget annexe Nautil pour l'exercice 2018
- 21) Affectation du résultat de fonctionnement du budget annexe Nautil pour l'exercice 2018
- 22) Décision modificative n°1 - Budget principal - Exercice 2019
- 23) Décision modificative n°1 - Budget annexe assainissement Val Maubuée - Exercice 2019
- 24) Décision modificative n°1 - Budget annexe assainissement Marne et Chantereine – Exercice 2019
- 25) Décision modificative n°1 - Budget annexe Immeuble de rapport- Exercice 2019
- 26) Réaménagement prêt CDC au 1er septembre 2018 – Amortissement de la soulte
- 27) Réaménagement dette Caisse d'Epargne Ile-de-France au 05 mars 2019 – Amortissement de la soulte

Ordre du jour du Conseil communautaire

28) Rectification des écritures comptables relatives à la subvention versée à l'ex Communauté d'agglomération Marne et Chantereine pour la construction d'une médiathèque à Vaires-sur-Marne

29) Fixation du coefficient multiplicateur de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) de la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne

30) Fonds de concours pour la commune de Chelles – Programme des travaux de voirie 2019

31) Régie intercommunale à seule autonomie financière pour l'exploitation d'un Office de Tourisme : création et adoption des statuts

32) Régie intercommunale à seule autonomie financière pour l'exploitation d'un Office de Tourisme : désignation des membres du Conseil d'exploitation

33) Création d'un budget annexe consacré à l'Office de Tourisme de Paris-Vallée de la Marne

34) Budget primitif 2019 de l'Office de Tourisme de Paris-Vallée de la Marne

35) Avis sur le compte de gestion 2018 de l'Office de Tourisme

36) Avis sur le compte administratif 2018 de l'Office de Tourisme

37) Ajustement des taux de la taxe de séjour de l'Office de Tourisme

38) Création du tableau des effectifs – Budget annexe Office de Tourisme

39) Création du poste de directeur de l'Office du Tourisme

40) Contrat d'apprentissage - Office du Tourisme

41) Contrat d'apprentissage - Oxytrail

42) Conditions de recrutement du chargé d'études observatoire fiscal

43) Conditions de recrutement du médecin du sport

44) Indemnités horaires de travaux supplémentaires – Cas général

45) Instauration des indemnités d'heures supplémentaires d'enseignement dans les conservatoires

46) Instauration des indemnités pour travail normal du dimanche et jour férié - Réseau des piscines, Nautil et spectacle vivant

47) Instauration des indemnités pour travail normal de nuit - Réseau des piscines, Nautil et spectacle vivant

48) Autorisation donnée au Président de signer une convention d'adhésion révocable à l'assurance chômage

49) Création d'une commission de formation chargée d'examiner les demandes de formations dans le cadre du CPF (Compte Personnel de Formation) – Plafonnement de la prise en charge des frais pédagogiques

50) Soutien au sport de haut niveau : attribution d'une subvention à l'UMS Pontault-Combault Handball pour la saison sportive 2019/2020

51) Soutien au sport de haut niveau : attribution de subventions aux associations sportives accueillant un ou plusieurs sportifs de haut niveau

52) Soutien au sport de haut niveau : attribution de subventions aux associations sportives accueillant une ou plusieurs équipes de haut niveau

53) Mise en cohérence des tarifs groupes et scolaires du réseau des équipements aquatiques de la CAPVM

Ordre du jour du Conseil communautaire

- 54) Révision de la grille tarifaire du Nautil
- 55) Reconduction du plafonnement des augmentations des tarifs du réseau des conservatoires de Paris-Vallée de la Marne – Années scolaires 2019-2020 et 2020-2021
- 56) Ajustement des tarifs du spectacle vivant pour la saison 2019-2020
- 57) Evolution des tarifs de mise à disposition des équipements de spectacle vivant de la CAPVM à des utilisateurs privés
- 58) Contrat d'objectifs et de moyens avec l'EPCC La Ferme du Buisson – Années 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022
- 59) Mise à jour de la convention de mise à disposition du pôle culturel les Passerelles à la commune de Pontault-Combault
- 60) Mise à jour de la convention de mise à disposition de l'auditorium Jean Cocteau à la commune de Noisiel
- 61) Fourniture et livraison de CD et de DVD pour le réseau de médiathèques et des conservatoires de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne – Autorisation donnée au Président à passer le marché
- 62) Opération Premières pages, demande de labellisation et demande de subvention auprès du ministère de la Culture et de la communication pour l'année 2019
- 63) Adoption de la stratégie à l'horizon 2030 du Réseau français des Villes-Santé - OMS
- 64) Attribution d'une subvention à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et à la ComUE Université Paris-Est
- 65) Convention de partenariat entre la CAPVM et la ComUE Université Paris-Est l'UPEM pour les FUTURE DAYS 2019
- 66) Règlement relatif à l'organisation d'un prix de thèses « Paris – Vallée de la Marne »

- 67) Marché de travaux de voirie, réseaux divers sur les voies de circulation et dans les parcs et forêts – Autorisation donnée au Président à passer le marché
- 68) Convention de participation pour les travaux d'aménagement de points d'arrêts avenue de Dantzig et avenue Charles Rouxel à Pontault-Combault
- 69) Construction du conservatoire Nina Simone à Pontault-Combault - Approbation d'une convention de partenariat entre la ville de Pontault-Combault et la CAPVM pour l'exploitation de caméras de vidéo-protection
- 70) Avenant n°1 à la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage unique de la CAPVM à l'EPAMarne pour la réalisation des réseaux primaires permettant la desserte de la ZAC de Lamirault - Croissy
- 71) Convention de participation financière pour les travaux de réhabilitation de la voirie rue du Général de Gaulle à Pontault-Combault face au futur conservatoire Nina Simone
- 72) Convention de participation financière pour les travaux de requalification de la voirie de l'avenue de la République, entre l'avenue de Dantzig et la rue de Meaux entre la CAPVM et la ville de Pontault-Combault
- 73) Avenant n°6 au contrat d'exploitation par affermage du service public de l'assainissement – Secteur ex Marne-et-Chantereine – entre la CAPVM et Suez Eau France

Ordre du jour du Conseil communautaire

- 74) Refus d'adhésion au SYAGE (Mise en oeuvre du SAGE pour la partie du territoire PVM situé sur le bassin versant de l'Yerres)
- 75) Rétrocession du rez-de-jardin du site Pasteur à Chelles à la commune de Chelles
- 76) ZAC Castermant à Chelles - Suppression de l'intérêt communautaire
- 77) ZAC Castermant à Chelles - Avenant n°4 au traité de concession valant transfert du traité de concession d'aménagement de la CAPVM à la commune de Chelles
- 78) Autorisation donnée au Président de saisir l'EPFIF afin de sortir de la convention d'intervention foncière signée avec la commune de Chelles et l'EPFIF
- 79) ZAC de la Régalle à Courtry - approbation de l'avenant n°3 au traité de concession d'aménagement : prorogation de la concession et prorogation des garanties d'emprunt souscrites par la SPLAIN M2CA
- 80) Cession de la parcelle AB 540 située à Noisiel à Marne-et-Chantier Habitat
- 81) ZAC des Côteaux de la Marne à Torcy – Signature d'un bail emphytéotique administratif avec le SDIS 77
- 82) Rétrocession du centre de loisirs du Verger à la ville de Noisiel
- 83) Rétrocession de l'aire de jeux de l'allée des Bois à la ville de Noisiel
- 84) Rétrocession du trottoir de l'allée Gaston Defferre à la ville de Torcy
- 85) Rétrocession du cours de l'Arche Guédon et de l'allée du Collège à la ville de Torcy
- 86) Bilan annuel 2018 de la mise en oeuvre de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUPS) dans le cadre des conventions d'utilisation de l'abattement de la TFPB

- 87) Prorogation 2020-2022 des contrats de ville de la CAPVM
- 88) Rapprochement de l'OPH MC HABITAT avec le groupe ESSIA (principe de l'opération)
- 89) Proposition d'exemption de la commune de Croissy-Beaubourg du dispositif SRU
- 90) Proposition d'exemption de la commune d'Emerainville du dispositif SRU
- 91) Mise en place d'un dispositif de lutte contre les bailleurs indécents sur le territoire intercommunal et développement du partenariat entre les acteurs locaux de Lutte contre l'Habitat indigne
- 92) Cession à la commune de Noisiel des abris voyageurs du pôle gare de Noisiel
- 93) Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PAYFIP régie entre la régie de recettes du CRI Michel Sloba et la DGFIP
- 94) Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PAYFIP régie entre la régie de recettes du CRD de Noisiel et la DGFIP
- 95) Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PAYFIP régie entre la régie de recettes du CRI Pontault-Roissy et la DGFIP
- 96) Rapport d'activité 2018 de la CAPVM
- 97) Motion de soutien pour le maintien de la Classe à Horaires Aménagés Musicale (CHAM) au collège Pablo-Picasso de Champs-sur-Marne à la rentrée 2019**

Compte de gestion et compte administratif

4

Voté le 28 mars 2018 par le conseil communautaire, le budget principal de Paris-Vallée de la Marne a fait l'objet de plusieurs modifications à travers notamment le vote de décisions modificatives en octobre et décembre 2018.

Le compte administratif 2018 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018.

En 2018, les recettes du budget principal se sont élevées à 240.30 millions d'euros et les dépenses à 230,26 millions d'euros.

Section de fonctionnement (retrace l'ensemble des opérations courantes) :

- **Recettes réelles de fonctionnement** : 141.95 millions d'euros (- 1.87% par rapport à 2017)
- **Dépenses réelles de fonctionnement** : 113,814 millions d'euros (- 1.77% entre 2017 et 2018).

A noter :

- Baisse de 15,64% des charges à caractère général (pour mémoire, baisse de 8,63 % entre 2016 et 2017) .
- Baisse de 7,99 % des charges de personnel.

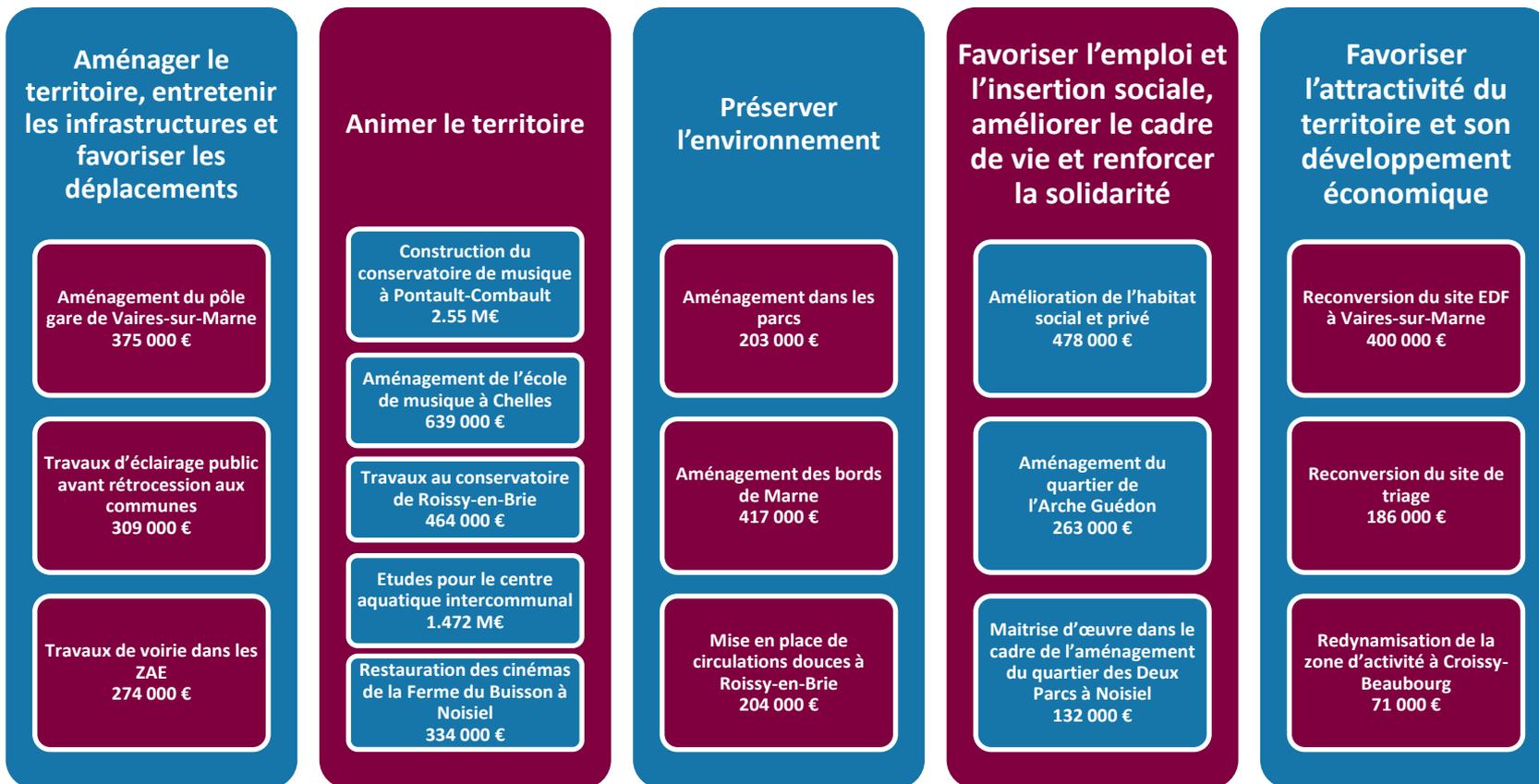
Désendettement en 2018

L'Agglomération s'est désendettée de plus de 10 millions d'euros en 2018.

Compte administratif 2018

4

Retour sur les principaux investissements de 2018



Office de tourisme de Paris-Vallée de la Marne

31-40

Le 4 avril, le conseil communautaire a approuvé la volonté de s'orienter vers une dissolution de l'EPIC au 30 juin 2019 et une **reprise des activités de l'Office du Tourisme sous forme de régie autonome, intégrée aux services de l'Agglomération.**

Cela permettra à l'Agglomération de fixer plus directement les objectifs et les actions à réaliser avec les ressources de la taxe de séjour, tout en garantissant une autonomie dans la gestion du quotidien et un attachement solide à la gouvernance et au budget de la Communauté d'Agglomération.

Pour améliorer la visibilité de l'Office du Tourisme sur l'ensemble du territoire, **un véhicule itinérant sera acheté. Il se déplacera dans toutes les communes et sur l'ensemble des manifestations d'ampleur organisées sur le territoire.**

Il convient donc de créer et adopter les nouveaux statuts, de désigner les membres du conseil d'exploitation et de créer un budget annexe consacré à l'Office de Tourisme de Paris-Vallée de la Marne.

Le personnel étant transféré à la Communauté d'Agglomération et installé dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, il convient également de créer un tableau des effectifs.

L'Agglomération soutient le sport de haut niveau

50-52

Le sport participe pleinement à l'identité de Paris-Vallée de la Marne, autour de trois vecteurs forts :

- **L'Oxy'Trail**, dont la 7^{ème} édition se déroulera le dimanche 30 juin 2019
- **L'île de loisirs Vaires-Torcy**, futur site Olympique pour les Jeux 2024
- **Le réseau de centres aquatiques et piscines**, avec le projet de centre aquatique Descartes à Champs-sur-Marne

Après avoir lancé un plan « Handball » à l'été 2018 afin d'accompagner la montée dans l'élite du Pontault-Combault Handball, l'Agglomération se propose de soutenir des équipes et des sportifs de haut-niveau qui mettent en lumière notre territoire au-delà de nos frontières.

Ce soutien vise les clubs ayant des équipes évoluant au haut niveau national ainsi que ceux qui accueillent des sportifs inscrits sur liste ministérielle.

En cas de relégation d'une équipe dans la division inférieure, le montant de l'aide sera maintenu pendant une saison, afin de soutenir les clubs et favoriser leur remontée en division supérieure.

Des conventions seront signées avec les différents clubs, prévoyant des contreparties en matière de formation, de participation à des actions éducatives et sportives sur le territoire de l'Agglomération, en particulier dans les quartiers de la Politique de la Ville, ainsi qu'à un événement de promotion du sport.

L'Agglomération soutient le sport de haut niveau

50-52

Soutien aux clubs de haut niveau d'une discipline olympique

Le soutien de l'Agglomération vise les clubs de haut niveau appartenant aux 3 premières divisions nationales d'une discipline qui en compte 5, ou les 2 premières divisions nationales d'une discipline qui en compte 4 (exemple: Tennis de table féminin, qui ne compte que 4 divisions).

Le montant des aides prend en compte les dépenses réelles des équipes (le soutien étant plafonné à hauteur de 30% des dépenses réelles de l'équipe)

Pour l'année 2018/2019, 11 équipes de 7 clubs sont concernées par ce soutien, pour un montant de soutien à hauteur de 177 000 €.

Pontault-Combault Handball

- Equipe masculine – StarLigue

Torcy Handball Marne-la-Vallée

- Equipe masculine – Nationale 1

Entente Torcy-Pontault Handball

- Equipe masculine des moins de 18 ans

UMS Pontault-Combault (Tennis de table)

- Equipe masculine – National

Chelles Tennis de table

- Equipe féminine – National

Marne-la-Vallée Basket Val-Maubuée

- Equipe masculine des moins de 18 ans
- Equipe masculine des moins de 15 ans
- Equipe féminine des moins de 18 ans
- Equipe féminine des moins de 15 ans

Torcy Paris-Vallée de la Marne Football

- Equipe masculine des moins de 19 ans
- Equipe masculine des moins de 17 ans

L'Agglomération soutient le sport de haut niveau

50-52

Soutien aux clubs accueillant un ou plusieurs sportifs de haut niveau

Le soutien vise les clubs qui accueillent des sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle dans les catégories « élite », « senior », « relève » ou « espoir ».

Il a été choisi de soutenir directement les clubs afin de valoriser leur travail dans l'accompagnement individuel des sportifs de haut niveau et leur capacité à attirer de jeunes talents. Les conventions préciseront que ces sommes doivent être consacrées à l'accompagnement du sportif soutenu, notamment pour ses déplacements et entraînements. Les sportifs concernés doivent être inscrits au sein du club depuis au moins 2 ans.

Pour la saison 2018/2019, 18 sportifs sont concernés par ce soutien (1 élite, 3 seniors, 3 relèves et 11 espoirs), licenciés dans 9 clubs, pour un montant total de soutien à hauteur de 12 750 €.

UMS Pontault-Combault (Athlétisme)

- Serena KOUASSI – Espoirs

Judo-club Pontault-Combault

- Stessie BASTAREAUD - Relève
- Arthur DAVIS – Espoirs
- Oceane ZATCHI BI – Espoirs

Les Aquarines

- Charlotte TREMBLE – Senior
- Laure TREMBLE – Senior

Badminton Club de Noisiel

- Alison LO - Espoirs

Torcy Canoë Kayak

- Clara DELAHAYE – Espoirs
- Vincent DELAHAYE – Relève
- Mathis PERREAU – Relève
- Noë PERREAU – Espoirs
- Florent SALEUR - Espoirs

CHM Torcy (Handisport Force Athlétique)

- Julien AVOM MBUME – Senior

Association Sports de Chelles (Judo)

- Euralie DESBIOLLES – Espoirs
- Diarra Mame SYLLA – Espoirs

Tribe Skateboard

- Louise CRESPIEN – Espoirs
- Charlotte HYM – Elite

Aqua club Pontault-Roissy

- Imane EL BARODI
– Espoirs

Motion – Classe à Horaires Aménagés Musicale

97

Motion de soutien pour le maintien de la Classe à Horaires Aménagés Musicale (CHAM) au collège Pablo-Picasso de Champs-sur-Marne à la rentrée 2019

Les Classes à Horaires Aménagés Musicales offrent à des élèves motivés par les activités musicales (instrumentales ou vocales) la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique.

Le collège Pablo-Picasso accueille depuis 20 ans une Classe à Horaires Aménagés Musicale (CHAM) qui bénéficie d'un partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Département Val Maubuée à Noisiel.

21 élèves, dont 17 élèves hors secteur, ont réussi les tests et devraient intégrer, au vu de leurs résultats, la CHAM du collège Picasso en septembre prochain.

Le Conseil communautaire rappelle que la classe CHAM est un dispositif indispensable du territoire au service de la mixité sociale et de l'éveil artistique et culturel des plus jeunes qui renforce les liens entre l'Education Nationale et les conservatoires, plaçant l'élève au cœur du projet éducatif et artistique.

Par l'adoption de cette motion, **le Conseil communautaire de Paris-Vallée de la Marne soutient la mobilisation des parents d'élèves et des enseignants du collège Pablo-Picasso pour demander l'intégration de l'ensemble des élèves ayant réussi les tests de sélection**

De plus, **le Conseil demande l'attribution d'une dotation horaire suffisante au collège Pablo-Picasso pour permettre cette ouverture dans les meilleures conditions à la rentrée 2019.**

Prochains rendez-vous

Oxy'Trail 2019 – Dimanche 30 juin

Départ du parc de Noisiel

3 courses (5km, 13km et 23 km) sur des parcours mi-nature, mi-urbain, des courses enfants (de 6 à 13 ans) et des animations.

6 000 dossards disponibles pour l'édition 2019.

[Renseignements et inscription](#)



Festival Par Has'ART ! 2019 – du 2 au 11 juillet

Festival des arts de la rue

Dans les 12 villes de l'Agglomération

Temps fort les 6 & 7 juillet à Pontault-Combault

[Renseignements et programme complet](#)



Prochain Conseil communautaire

Jeudi 10 octobre à 19h30 à Torcy

Contact presse : Yohan Letertre
Attaché de presse ■ Cabinet du Président
y.letertre@agglo-pvm.fr ■ Tél. : 01 60 37 24 11

www.agglo-pvm.fr



Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION